



Vente de figurines de père Noël pour le financement des vocations



**VENTE DE FIGURINE DE NOËL AVEC SUJETS
POUR FINANCER LES VOCATIONS**

Chers amis,

À l'approche de Noël, l'Association Diocésaine d'Angoulême vous propose une vente de Père Noël en chocolat avec des sujets dont les bénéfices serviront à financer les vocations.

Nous vous proposons une figurine de Père Noël de 120g avec des sujets de la chocolaterie LETUFFE.

Nous vous sollicitons dès maintenant car **la commande doit être prête pour le 6 décembre 2024 dernier délai.**

Pour les réserver, il vous suffit de renseigner le bon de commande, d'y joindre le règlement correspondant (espèces ou chèque libellé à l'ordre de l'Association Diocésaine d'Angoulême) et de le retourner au DIOCÈSE D'ANGOULEME – À l'attention de Christelle BROCHON - 226 rue de Bordeaux - 16000 Angoulême : les commandes sans règlement ne pourront pas être prises en compte.

Attention, il n'y aura pas de ventes en paroisse, les préventes se font uniquement au diocèse.

La livraison des chocolats aura lieu dans les paroisses. Si vous désirez récupérer votre commande au diocèse, merci de le préciser sur le bon de commande.

Merci de votre soutien actif aux vocations !

Alexis Join-Lambert,
Econome Diocésain

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à valider ce bon de commande. Elles seront transmises au service de l'Economat Diocésain, et seront conservées pour une durée de 10 ans conformément à l'article L123-22 du code de commerce. Le responsable de traitement est le service de l'Economat Diocésain.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, d'information et de rectification des informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à l'oubli, du droit à la portabilité des données, à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen. Vous pouvez exercer ces droits par mail ou courrier indiqué en entête, ou à notre délégué à la protection des données :dpo@dio16.fr.

Si vous estimez après nous avoir contactés, que vos droits informatiques et libertés ne sont pas respectées, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



**BON DE COMMANDE
FIGURINE DE NOËL AVEC SUJETS**

1. Coordonnées de l'acheteur :

Nom, Prénom :

Téléphone portable :

Adresse :

Courriel :

Paroisse :

Doyenné :

2. Commande :

Nb de figurine	prix	total
.....	X 8€	=

3. Mode de règlement : Espèces Chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine

A retourner, avant le 6 décembre 2024 dernier délai, au DIOCÈSE D'ANGOULEME – À l'attention de Christelle BROCHON - 226 rue de Bordeaux - 16000 Angoulême.

4. Rester en contact avec l'Eglise de Charente :

Désirez-vous recevoir de la newsletter de l'Eglise de Charente ? : Non Oui

Fait le _____ à _____

Signature précédée de la mention :
« Bon pour commande »

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à valider ce bon de commande. Elles seront transmises au service de l'Economat Diocésain, et seront conservées pour une durée de 10 ans conformément à l'article L123-22 du code de commerce. Le responsable de traitement est le service de l'Economat Diocésain.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, d'information et de rectification des informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à l'oubli, du droit à la portabilité des données, à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen. Vous pouvez exercer ces droits par mail ou courrier indiqué en entête, ou à notre délégué à la protection des données :dpo@dio16.fr.

Si vous estimez après nous avoir contactés, que vos droits informatiques et libertés ne sont pas respectées, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

